



ANNEXE A PLAINTÉ DE HARCÈLEMENT, DE DISCRIMINATION OU DE VIOLENCE

Conformément à la ligne de conduite D-010

Nom de la plaignante ou du plaignant : _____

Formulaire reçu par : _____ Poste : _____ Date reçue : _____

DONNÉES SUR LA PLAIGNANTE OU LE PLAIGNANT

Élève Niveau d'études : _____ Membre du personnel du Conseil
École : _____ Titre du poste : _____
Nom du parent/tuteur de l'élève : _____ Lieu de travail : _____

DONNÉES SUR L'INCIDENT OU LES INCIDENTS

Veillez utiliser le verso de ce formulaire et des pages additionnelles au besoin (chaque page additionnelle devrait être initialisée par la plaignante ou le plaignant) et inclure les informations suivantes :

- Date et heure de l'incident ou des incidents
- Description de l'incident ou des incidents (*veillez relater les faits chronologiquement et de façon détaillée*)
- Description des mesures prises jusqu'à présent pour régler la situation, le cas échéant

DONNÉES SUR LA PERSONNE QUI FAIT L'OBJET DE LA PLAINTÉ

Élève Nom : _____ Niveau d'études : _____ École : _____
Parent, tutrice ou tuteur de l'élève : _____
 Membre du personnel du Conseil Nom : _____ Poste : _____
Lieu de travail : _____
 Autres (*spécifiez leur fonction, par ex. parent, bénévole, fournisseur*) : Nom : _____
Fonction : _____ Adresse : _____ Tél. : _____

DONNÉES SUR LE OU LES TÉMOINS

Nom : _____ Fonction : _____ Adresse : _____ Tél. : _____
Nom : _____ Fonction : _____ Adresse : _____ Tél. : _____

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Rempli par : _____ Date : _____

Signature : _____

L'information reçue d'une plaignante ou d'un plaignant, de la personne qui fait l'objet de la plainte ou d'un témoin, ayant trait à une allégation de harcèlement, de discrimination ou de violence, y compris toute observation, expérience ou participation, est recueillie par le Conseil aux fins de mener une enquête sur le bien-fondé d'une plainte et de prendre les dispositions nécessaires pour garantir un milieu d'apprentissage et de travail à l'abri de harcèlement ou de discrimination. De plus, les renseignements recueillis peuvent servir dans des instances ultérieures découlant des incidents qui ont mené à la plainte. La collecte de tels renseignements est autorisée par la Commission à l'information et à la protection de la vie privée (numéro d'autorisation 95-02).

Distribution : Si membre du personnel : Original - Superviseur Copie - Ressources humaines
Si élève : Original - Direction de l'école Copie - Surintendance de l'éducation